



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Plan d'action sur les langues officielles : un appui pour la formation postsecondaire en français

Ottawa, le 28 mars 2018 – L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) accueille favorablement l'appui offert à la formation postsecondaire en français dans le cadre du dévoilement du *Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. En investissant dans les collèges et les universités, ces établissements contribuent à l'atteinte des obligations et des objectifs fédéraux en matière d'accès aux services en français et à la vitalité des communautés.

Le plan d'action fait état de nouveaux investissements en formation postsecondaire en santé dans des établissements situés en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario et il réaffirme les sommes pour un accès à la justice dans la langue de son choix qui ont été annoncées dans le budget fédéral de février 2018. Cependant, l'offre de programme de formation postsecondaire en français et l'accès à ces programmes demeurent un enjeu et un rattrapage important reste à faire.

« Le gouvernement démontre un engagement envers la francophonie canadienne et la dualité linguistique du Canada, » a déclaré Lynn Brouillette, directrice générale de l'ACUFC. « Ces investissements serviront de levier afin de développer le capital humain bilingue et de bâtir le savoir au sein de nos communautés grâce à la formation offerte en français par nos établissements membres. Il est primordial de former des professionnels qui vont œuvrer au sein du continuum de l'éducation en français pour remédier à la pénurie d'enseignants et d'éducateurs de la petite enfance francophones. Ce travail devra se poursuivre à plus long terme pour assurer la vitalité de la francophonie canadienne, particulièrement en milieu minoritaire. »

À propos de l'ACUFC

L'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés à l'extérieur du Québec. L'ACUFC vise un accès accru à une éducation postsecondaire en français de qualité dans l'ensemble du pays et contribue ainsi au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones et à la francophonie canadienne dans son ensemble. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres tant au Canada qu'à l'international. L'ACUFC coordonne le Consortium national de formation en santé (CNFS) et le Réseau national de formation en justice (RNFJ). Les initiatives de l'ACUFC sont rendues possibles grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur l'ACUFC, visitez : www.acufc.ca .

-30-

Renseignements :

Carole Breton, directrice des communications

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

Téléphone : (613) 244-7837, poste 105 | Sans frais : 1 866 551-2637

Cellulaire : (613) 222-6076

cbreton@acufc.ca